



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GRAND EST



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Grand Est  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



## Réunion technique d'échanges « Comment aborder collectivement la problématique des espèces exotiques envahissantes dans la région Grand Est »

### Présentation, programme et plan d'accès

Le développement des espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient animales ou végétales, est un des enjeux de la préservation de la biodiversité.

Sur le terrain, collectivités territoriales, associations, établissements publics et administrations prennent des initiatives : actions de lutte, de connaissance, de suivi, de formation ou de communication. Toutefois, ces actions gagneraient à la mise en place d'une coordination générale et de retours d'expérience partagés à grande échelle.

Il pourrait en découler une plus grande lisibilité des actions, et une meilleure efficacité globale de la démarche.

Les actions mises en œuvre sont-elles réellement les plus utiles et les plus urgentes ? Comment appréhender le risque sur la biodiversité ? Comment mieux partager les initiatives à reproduire, les erreurs à éviter, comment optimiser l'action ?

Au cours de l'année 2017, à l'initiative de la DREAL et de l'AERM, le CEREMA a, au travers d'une enquête régionale, recensé les actions mises en place dans la région Grand Est pour prendre en compte les espèces exotiques envahissantes, et recueilli auprès des acteurs du territoire les attentes en matière de gouvernance et d'organisation des services.

**Pour faire suite aux recommandations formulées par le Cerema, il apparaît important de pouvoir réunir l'ensemble des acteurs concernés afin de les mettre en relation, de présenter l'état des réflexions sur la problématique dans la région, et d'amorcer autour d'une animation renforcée une dynamique de réseau.**

La journée a pour ambition de répondre à ces objectifs au travers de l'ordre du jour suivant :

**9h30 à 10h00** – Accueil des participants

**10h00 à 12h30**

1. Introduction générale de la journée (AERM<sup>1</sup>, DREAL<sup>2</sup>, Région Grand Est, AFB<sup>3</sup>, ONCFS<sup>4</sup>)
2. Cadre de la thématique : définitions, contextes européen et national (MTES<sup>5</sup>)
3. Présentation du centre de ressources (UICN<sup>6</sup>)
4. Vers une déclinaison régionale de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes (DREAL et Région Grand Est)

*Temps d'échanges*

5. Présentation de l'étude « Les espèces exotiques envahissantes dans la région Grand Est - perspectives, initiatives et attentes des acteurs du territoire » (CEREMA<sup>7</sup>)

*Temps d'échanges*

**12h30 à 14h00** – Pause / « Forum-Apéritif-Buffer »

**14H00 à 15h30** – Travail par Ateliers

L'objectif de ces ateliers est de travailler sur des propositions d'organisation et des axes d'actions prioritaires d'une politique régionale sur le sujet des espèces exotiques envahissantes.

5 ateliers sont proposés :

- A1- Animation de la stratégie et du réseau d'acteurs EEE en Grand Est (AERM/Fédération des CEN et CEN Lorraine<sup>8</sup>)
- A2- Méthode d'évaluation du risque - flore (DREAL/Conservatoire Botanique d'Alsace)
- A3-Méthode d'évaluation du risque - faune (AFB/ENGEEES<sup>9</sup>-Université de Strasbourg)
- A4-Sensibilisation des acteurs, relais d'informations pour la prévention (Région Grand Est/Réseau des structures d'éducation à la nature, à l'environnement, et au développement durable et FREDON<sup>10</sup>)
- A5- Chaîne d'intervention précoce sur EEE émergentes prioritaires (AFB/ONCFS)

**Votre inscription à un des cinq ateliers sera affichée sur votre badge. Il sera à retirer à l'accueil à votre arrivée.**

**15h30 à 16h00** – Pause

**16h00 à 17H00** – Restitution des ateliers et clôture de la journée.

---

<sup>1</sup> Agence de l'eau Rhin-Meuse

<sup>2</sup> Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<sup>3</sup> Agence Française pour la Biodiversité

<sup>4</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

<sup>5</sup> Ministère Transition Ecologique et Solidaire

<sup>6</sup> Union internationale pour la conservation de la nature

<sup>7</sup> Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

<sup>8</sup> Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

<sup>9</sup> École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

<sup>10</sup> Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Pour toute demande concernant ce site ou pour une demande d'information, de document ou simplement nous laisser un message, merci d'envoyer un mail à l'adresse [cdi@eau-rhin-meuse.fr](mailto:cdi@eau-rhin-meuse.fr)

Pour toute réclamation, merci d'envoyer un mail à l'adresse [reclamation@eau-rhin-meuse.fr](mailto:reclamation@eau-rhin-meuse.fr)

Pour nous trouver, en quelques mots...

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

"Le Longeau" - Route de Lessy - Rozérieulles

BP 30019

57161 MOULINS LES METZ CEDEX

tél. 03 87 34 47 00 - fax. 03 87 60 49 85

- COORDONNEES GPS (ou taper rue du Ruisseau)

Degrés Décimaux (lat x lon) : 49.1120282 x 6.0963646

- DEPUIS NANCY

Si vous arrivez de Nancy par l'A31, sortez bretelle "Metz-Sud" (Briey / Moulins-lès-Metz centre), puis suivez à gauche la direction de Briey / Verdun. Traversez Moulins-lès-Metz. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse se trouve à 2 km, après les casernes de Moulins. Accès au parking visiteurs par la RN 43, direction Châtel Saint-Germain.

- DEPUIS LE CENTRE DE METZ

Prenez l'autoroute A31, direction Nancy, sortie bretelle "Metz-Sud" (Briey / Moulins-lès-Metz centre), puis suivez à droite la direction de Briey / Verdun. Traversez Moulins-lès-Metz. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse se trouve à 2 km, après les casernes de Moulins. Accès au parking visiteurs par la RN 43, direction Châtel Saint-Germain.

- DEPUIS PARIS OU DEPUIS LE LUXEMBOURG

Si vous arrivez de Paris ou de la direction du Luxembourg par l'A31, prenez la sortie bretelle "Metz-Sud" (Briey / Moulins-lès-Metz centre), puis suivez à droite la direction de Briey / Verdun. Traversez Moulins-lès-Metz. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse se trouve à 2 km, après les casernes de Moulins. Accès au parking visiteurs par la RN 43, direction Châtel Saint-Germain.

- DEPUIS STRASBOURG

Si vous arrivez de Strasbourg par l'A4, direction Nancy. Après Metz, prenez la sortie bretelle "Metz-Sud" (Briey / Moulins-lès-Metz centre), puis suivez à droite la direction de Briey / Verdun. Traversez Moulins-lès-Metz. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse se trouve à 2 km, après les casernes de Moulins. Accès au parking visiteurs par la RN 43, direction Châtel Saint-Germain.

- EN BUS

Depuis la gare, montez à l'arrêt GARE, prenez la ligne L5 direction MAISON NEUVE, descendez à l'arrêt SERRET

L'agence de l'eau Rhin-Meuse est à quelques centaines de mètres à pied, direction Châtel Saint-Germain.

